



Donation au dernier vivant avant 2002 ?

Par LENEZENLAIR

Bonjour

Mon père ayant fait une donation au dernier vivant à ma belle mère avant 2002, j'aimerais connaître quelles étaient les règles à cette époque et si elles sont toujours valables malgré les nouvelles lois sans qu'il y ait eu de changements apportés par mon père après 2002.

Au décès de mon père, à quoi avait elle droit ? et que pouvait elle transmettre de ce droit à un héritier après sa mort ?

Merci d'avance